



# CSE ordinaire du 30 juillet 2020

## Déclaration préalable à l'ouverture du point 1 des élu-e-s et RS de la CGT Pôle Emploi Bretagne

Les élu-e-s et RS CGT au CSE de Pôle Emploi Bretagne s'associent à l'alerte de leurs délégué-e-s syndicales et RS et de ceux de Force Ouvrière envoyée par mail le jeudi 23 juillet 2020 à la direction de Pôle Emploi Bretagne

*« Comme vous le savez, le taux de reproduction de la COVID-19 repart à la hausse, notamment en Bretagne. Les 4 départements bretons passent au rouge, et le nombre de nouveaux cas COVID en Bretagne retrouve ses niveaux de début mars.*

*Depuis début juillet, à Pôle Emploi Bretagne, des fiches de signalement font état de suspicion de contamination à la COVID-19. Plusieurs sites sont concernés et nous constatons une accélération des signalements COVID postérieurs au dernier CSE du 16 juillet.*

*Pour certain-e-s agent-e-s concerné-e-s par une suspicion, les prises de RDV et les résultats des tests demandent 2 voire 3 jours. Pendant ce temps, certain-e-s agent-e-s continuent d'exercer leurs activités sur site, chacun-e espérant ne pas être contaminé-e (ni contaminer).....et les usager\_ère-s continuent à fréquenter les lieux .*

*Les organisations syndicales CGT et FO (dans l'attente de la réponse d'autres organisations syndicales) alertent la direction sur le risque de contamination « générale » et vous demandent, en tant qu'employeur de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des agent-e-s (et des usager\_ère-s) de Pôle Emploi Bretagne, en plus de celles déjà mises en place dans le cadre du Plan de Reprise des Activités (par exemple: par la mise en place d'une campagne de dépistage pour l'ensemble des agent-e-s sur la base du volontariat, par la prise de la température à l'entrée des locaux,, etc) . Nous vous demandons également un traitement approprié des suspicions COVID). »*

Par ailleurs, ce matin de CSE du 30 juillet, la France comptabilise 1400 cas supplémentaires en 24 heures. Pour mémoire, le confinement a été mis en place début Mars dans une période où l'on comptait 1000 cas par jours.

En l'absence de traitement partagé des fiches de signalement qui ne sont toujours pas transmises aux suppléants et aux RP, les élu-e-s et RS CGT vous demandent de préciser en cette séance et de manière anonymisée:

- Pourquoi certaines fiches ne font état d'aucune suite donnée au signalement de suspicion Covid-19 (ex fiche BRE0045005817 de Quimper Nord)
- Dans le cas de suspicion de contamination d'un proche ou d'un parent, quelles mesures sont prises concernant l'agent-e dans l'attente des résultats du test ? (ex fiche ° BRE0032005816 site de Brest Europe)
- Quel protocole est mis en place lorsqu'un-e agent-e est suspecté-e d'être contaminé ? Qui est prévenu ? (par ex la fiche n° BRE0095005089 site de Dinan indique que « le collectif a été prévenu ». Confirmez-vous cette affirmation ?)
- Certaines fiches mentionnent un ou plusieurs tests covid en attente. Qu'en est-il aujourd'hui ? (ex : sur la fiche n° BRE0095005089 de Dinan, un test est mentionné en attente depuis le 20 juillet)
- A-t-on des nouvelles de l'agent dont le mari est positif à Landerneau ? Quelle est la nature de sa prise en charge jusqu'au 31 juillet ? Le collectif de Landerneau a-t-il été prévenu dans le but éventuel de se faire tester au premier symptôme ?
- Comment la direction a l'intention de prévenir L'ENSEMBLE des élu-e-s et RP susceptibles de visiter les sites, y compris ceux qui n'ont pas encore accès aux fiches LISA, du risque encouru et des mesures à prendre sur les sites ayant fait l'objet ou qui serait l'objet d'un signalement de suspicion COVID ?

Afin de pouvoir exercer leurs prérogatives, les élu-e-s et RS de la CGT Pôle Emploi Bretagne exigent :

- Que l'ensemble des élu-e-s titulaires et suppléant-e-s puissent avoir accès aux fiches LISA
- Que les fiches LISA fassent l'objet d'une analyse partagée entre la direction, les membres de la CSSCT
- Qu'une restitution de cette analyse soit faite mensuellement en instance CSE

**La CGT Pôle emploi Bretagne - 7-9 boulevard Solférino 35000 Rennes**

☎ 02 99 30 41 25 - ☎ 06 86 96 18 13 - [Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr)

Retrouvez nous sur [Facebook](#) et consultez [notre site internet](#)